



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le mercredi 20 mars à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 07 mars 2024, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 07 mars 2024
Nombre de présents	31	
Nombre de pouvoirs	4	Date de publication : 25 mars 2024
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Fanny MESPLET, M. Régis MALARIK, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Sandra LARTIGAU, Mme Audrey LALOTTE, M. Patrice BOUCAU, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

Mme Sandra LARTIGAU a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,
M. Patrice BOUCAU a donné pouvoir à Mme Martine DEDIEU,
M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal et L.2312-2 concernant le vote par chapitre,

VU la délibération en date du 05 février 2024 n° 20240205-3 portant sur le vote de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2024,

VU les instructions comptables M57, M4, applicables aux communes,

CONSIDÉRANT le rapport de synthèse.

Sont proposés à l'approbation du conseil municipal, le budget principal de la ville ainsi que 5 budgets annexes qui sont : le budget de la régie des boues thermales, le budget de l'eau thermale, le budget des fêtes, le budget parc de stationnement et le budget activités assujetties à la TVA (regroupant plusieurs activités comme la location des salles aménagées, de locaux nus, l'exploitation forestière, la vente d'électricité et les prestations pour des comptes de tiers).

Il est proposé au conseil municipal de voter ces budgets par chapitre. La répartition des crédits par chapitre figurant dans le document budgétaire lui-même.

Ces budgets 2024 incluent les crédits nécessaires aux opérations de refacturation entre budgets en fin d'année (refacturation des frais d'affranchissement du budget principal aux budgets annexes et au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), refacturation des frais de personnel du budget principal aux budgets annexes, refacturation des frais pour le Dax Magazine etc...).

Ces budgets 2024, présentés dans les tableaux joints à la présente, reprennent les résultats provisoires 2023 ainsi que les restes à réaliser d'investissement 2023.

Le budget principal de la ville et les budgets annexes des fêtes et des activités Assujetties à la TVA sont présentés avec la nouvelle nomenclature M57.

Dans ce cadre, il est proposé la possibilité d'appliquer le principe de fongibilité des crédits par décision, permis par la réglementation. Monsieur le Maire pourra ainsi procéder, hors Décision Modificative (DM), à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

SUR PROPOSITION DE Mme HENault Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR et 7 VOIX CONTRE,

ADOpte le budget primitif 2024 du budget principal, arrêté en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint,

ET PAR 28 VOIX POUR et 7 ABSTENTIONS, LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le budget primitif 2024 des budgets annexes de la ville, arrêtés en recettes et en dépenses, selon le tableau ci-joint,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder, en cas de nécessité, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

**Secrétaire de séance,
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**

A blue ink signature of Julien DUBOIS, written over a circular official stamp.

**Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax**

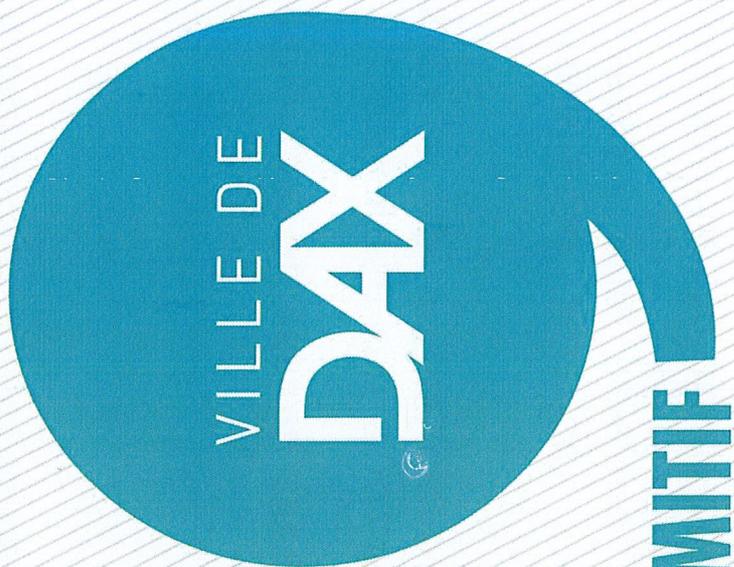
« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

ANNEXE A LA DELIBERATION BUDGETS PRIMITIFS 2024-VOTE : CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAUX
Dépenses réelles	32 160 719,07	16 862 942,76	49 023 661,83
Dépenses d'ordre	9 450 868,55	810 000,00	10 260 868,55
TOTAUX DEPENSES	41 611 587,62	17 672 942,76	59 284 530,38
Recettes réelles	41 301 587,62	7 722 074,21	49 023 661,83
Recettes ordre	310 000,00	9 950 868,55	10 260 868,55
TOTAUX RECETTES	41 611 587,62	17 672 942,76	59 284 530,38

BUDGETS ANNEXES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES INSCRIPTIONS
EAU THERMALE	1 974 061,67	2 156 742,12	4 130 803,79
REGIE DES BOUES THERMALES	1 537 575,00	840 154,43	2 377 729,43
BUDGET DES FETES	5 262 353,35	406 193,71	5 668 547,06
PARCS DE STATIONNEMENT	676 886,68	422 161,24	1 099 047,92
ACTIVITES ASSUJETTIES A LA TVA	893 805,00	1 027 006,17	1 920 811,17

Total budgets annexes	15 196 939,37
Budget Principal	59 284 530,38
TOTAL GENERAL	74 481 469,75



BUDGET PRIMITIF 2024

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20240321-20240320-8-DE
Date de réception préfecture : 22/03/2024



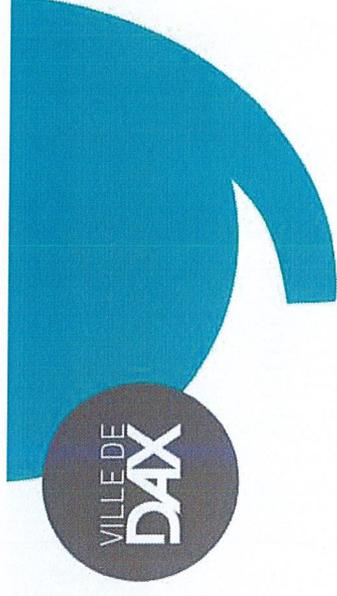
dax.fr

Un budget 2024 placé sous le signe



- De la poursuite des actions du mandat : refonte du centre-ville, entretien du patrimoine, culture, sécurité...
- De la maîtrise des dépenses pour poursuivre la trajectoire de redressement des finances de la ville et son désendettement malgré :
 - la crise énergétique qui a entraîné une hausse du coût des carburants, de l'énergie, des matières premières et des taux d'intérêts
 - les mesures nationales de revalorisation de la rémunération des agents publics et la hausse des coûts des assurances
- D'une fiscalité communale stable sans hausse de taux depuis le début du mandat

Section de fonctionnement : des dépenses nouvelles essentiellement subies



Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 3,1% de BP à BP (+1 M€).
les principales hausses concernent :

- Charges à caractère général : +2,4% (+0,2 M€) avec +0,2 M€ d'assurances (+130%) et +0,1 M€ d'achat de repas pour les restaurants scolaires.
- Charges de personnel : +4,9% (+0,8 M€ dont 0,4 M€ de mesures nationales et 0,2 M€ de GVT)
- Charges financières : -4,8% (-68 K€), grâce au désendettement réalisé depuis le début du mandat (-5 M€)
- Subvention au CCAS : maintien à 2 100 000 €, afin de soutenir les politiques d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.

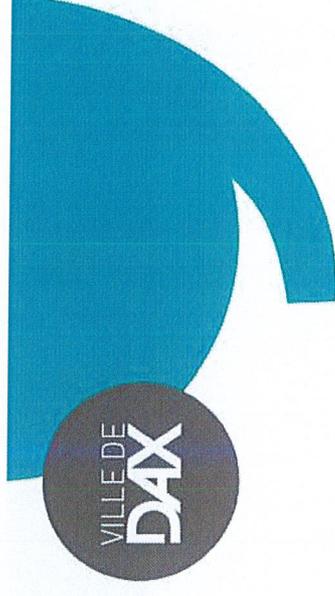
Section de fonctionnement : des recettes en progression



Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de +1,2 M€ (+3,5%) :

- Recettes des services : +436 K€ dont +0,1 M€ de recettes de restauration scolaire et +0,3 M€ de recettes de stationnement
- Des recettes fiscales en hausse (+0,8 M€ soit +4 %) en raison de la hausse des bases (+3,9%) et **sans augmentation des taux**
- Une attribution de compensation (versée par l'agglomération) en baisse de 137 K€ en lien avec les compétences transférées
- Des dotations et subventions en hausse (+0,4 M€) avec la compensation de la perte de THLV (+0,2 M€)
- Baisse de l'aide de l'Etat pour le réaménagement des emprunts « toxiques » (-0,3 M€)

Équilibre du budget 2024 : Pas de hausse des taux de la fiscalité



En 2024, le taux de la taxe foncière à Dax restera inchangé pour la cinquième année consécutive, malgré un contexte économique complexe lié notamment à l'inflation et aux dépenses contraintes.

Le produit des taxes foncières évoluera positivement sous l'effet de la revalorisation forfaitaire de 3,9 % décidée en loi de finances pour 2024 et du dynamisme du territoire.

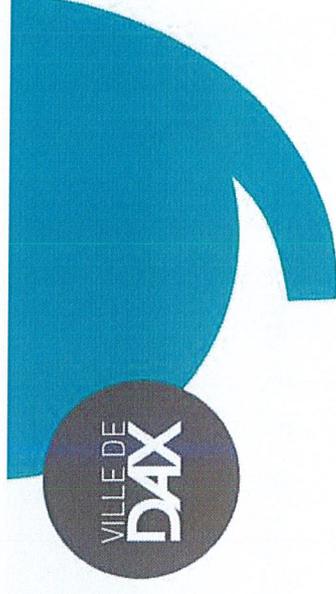
Investissement : Des travaux nécessaires



Les dépenses d'équipement s'élèveront à **8,1 M€**.

- Bibliothèque municipale: 0,9 M€
- Préservation de la basilique antique et musée de Borda : 0,4 M€
- Un effort sur le sport :
 - Stade rugby Maurice Boyau : 0,6 M€ (vestiaires et la réfection de l'esplanade)
 - Un nouvel équipement sportif avec un city stade : 0,1 M€
 - Réfection de l'éclairage du terrain synthétique du stade Darrigade : 45 K€
- Entretien du patrimoine bâti de la ville :
 - 0,3 M€ pour les écoles,
 - 0,8 M€ pour les installations sportives
 - 0,9 M€ pour les arènes,
 - 0,6 M€ pour la rénovation du balcon de l'Adour,
 - 0,2 M€ d'études rénovation Cathédrale...

Investissement : Des travaux nécessaires



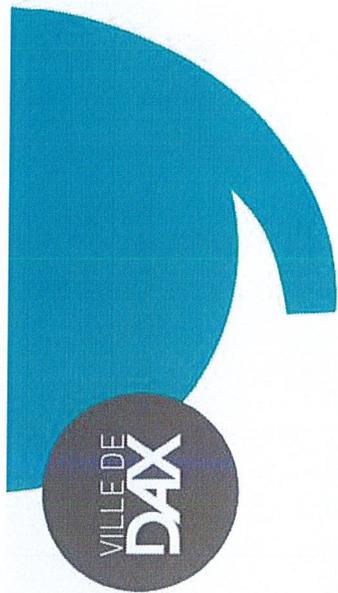
- Rénovation urbaine :
 - rénovation de l'éclairage public (0,2 M€),
 - la plantations d'arbres et le fleurissement du centre ville (0,2 M€),
 - projet de transformation du marché couvert (0,4 M€),
 - aire de jeux au square Max Moras (0,1 M€)...
- Sécurité : caméras de vidéoprotection, vélos police municipale , feux routiers... (0,1 M€)
- Economie : solde de l'opération des halles, ciels de rue... (0,2 M€)
- Social : soutien à la création de logements sociaux et à la réhabilitation de logements privés dans le cadre de l'OPAH/PIG, solde du réaménagement du quartier Cuyès (0,3 M€)
- Urbanisme : ravalements de façades, enfouissement des réseaux, mobilier urbain (0,3 M€)

Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement 2024 (9,5 M€) représentent 76 % du financement des dépenses réelles d'investissement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 4,4 M€ dont:
 - Affectation du résultat de fonctionnement 2023 : 3,5 M€
 - FCTVA : 0,5 M€
 - Taxe d'aménagement : 0,2 M€
 - Amendes de police : 0,2 M€
- Les subventions (1,4 M€)
- L'emprunt d'équilibre est de 0,3 M€

NB : Le ratio de capacité de désendettement s'élève à 7,6 ans fin 2023 (hors exceptionnel)



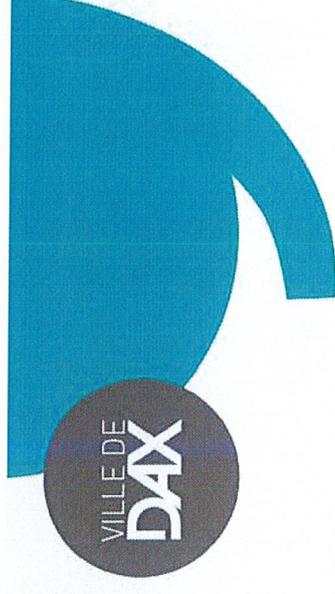
Les budgets annexes

Budgets annexes de la régie municipale des eaux et des boues



- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux et des boues s'élèvent à 2,4 M€ HT.
- Les recettes réelles sont attendues à hauteur de 1 095 K€ pour les boues (contre 1 096 K€ au BP 2023) et de 1 232 K€ pour l'eau thermale (contre 972 K€ au BP 2023) montrant une certaine progression de l'activité. Le produit des boues reste cependant inférieur à celui d'avant crise (1 268 K€).
- Les dépenses d'équipement représentent au total 2 595 K€ HT et sont financées sans recours à l'emprunt.
- Les tarifs de la Régie municipale (eau thermale, boues thermales) ont été revus à la hausse pour 2024 afin de compenser l'impact de l'inflation.

Budget annexe des fêtes



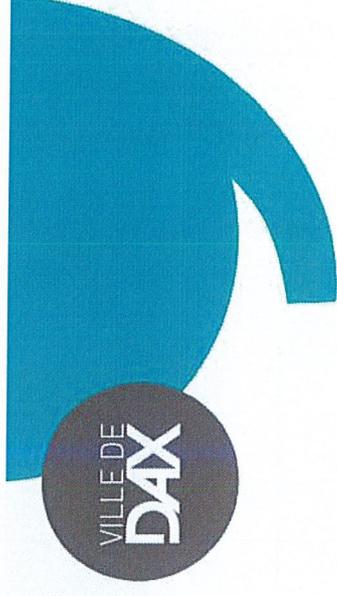
- La section de fonctionnement s'équilibre à 5 262 K€.
- Les tarifs des occupations du domaine public ont été actualisés pour tenir compte de la hausse des coûts d'organisation.
- Le budget des fêtes est prévu en équilibre **sans subvention du budget principal** à ce stade.

Les autres budgets annexes



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA :**
 - La section de fonctionnement s'équilibre à 894 K€
 - Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 32 K€
- **Budget annexe stationnement :**
 - Le budget de fonctionnement s'équilibre à 677 K€
 - Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 154 K€ avec le réaménagement des accès du parking Chanzy et mise en place de la lecture automatique des plaques d'immatriculation (LAPI).

Les chiffres clés à retenir du budget principal 2024



- Une **épargne prévisionnelle** (3,1 M€ hors résultats antérieurs) permettant de couvrir le remboursement de la dette du budget principal, grâce à la poursuite des efforts de gestion
- Des **taux de fiscalité stables** malgré l'inflation et les dépenses nouvelles subies (mesures nationales, assurances...)
- Un **investissement conséquent** (8,1 M€) au budget principal pour mettre en œuvre le projet de mandat et améliorer la qualité des équipements publics
- Un **endettement prévisionnel en forte baisse** (-2,6 M€) pour poursuivre l'objectif fixé par la Chambre Régionale des Comptes

Synthèse du budget 2024 en chiffres

VILLE DE
DAX

Population INSEE 2024	22 169
Budgets consolidés (tous budgets) <i>dont fonctionnement</i> <i>dont investissement</i>	74 481 469,75 51 956 269,32 22 525 200,43
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	3 342 045,88
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2024 (hors résultats antérieurs)	-22 254,12
Encours de dette consolidé au 31/12/2024 (y compris fond d'aide emprunts toxiques)	48 192 734,44
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2024	14,4 ans

BP 2024 BUDGET PRINCIPAL

VOTES : Pour 28
Contre 7
Abstentions 0

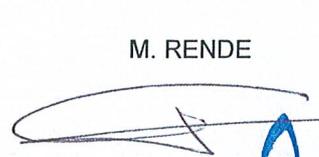
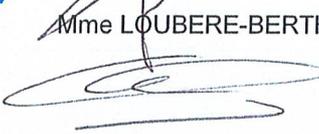
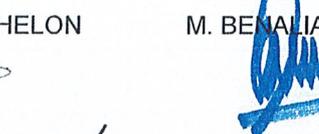
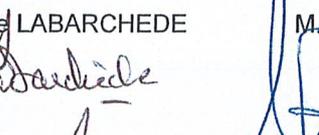
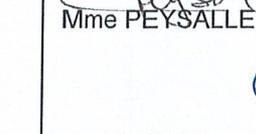
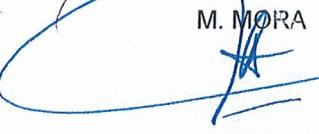
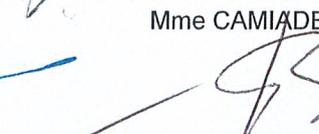
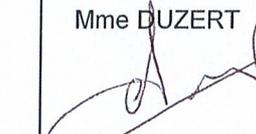
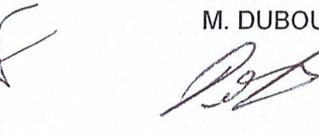
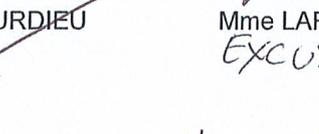
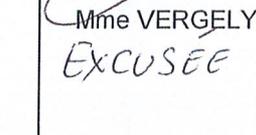
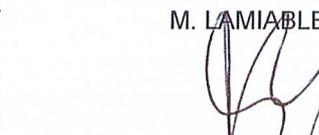
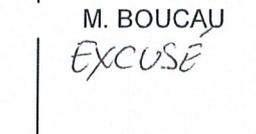
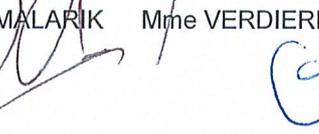
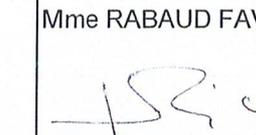
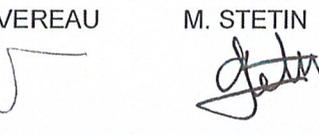
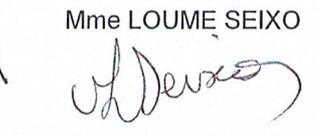
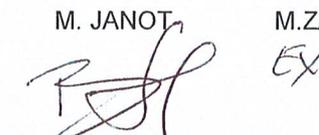
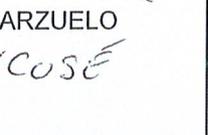
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents 31
Nombre de suffrages exprimés ... 35

AUTRES BUDGETS ANNEXES
voir page suivante

Date de convocation : 07/03/2024

Présenté par le Maire, M.DUBOIS
Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire
A DAX, le 20/03/2024

Les membres du Conseil municipal,

 M. DUBOIS	 Mme DEDIEU	 M. RENDE	 Mme PECHAUDRAL-DOURTHE
 M. DAGES	 Mme LOUBERE-BERTHELON	 M. BENALIA-BROUCH	 Mme HENAULT
 M. LAUSSU	 Mme ERIDA	 M. ARRAS	 Mme LABARCHEDE
 Mme PEYSALLE	 M. MORA	 Mme CAMIADE	 M. COUSIN
 Mme DUZERT	 M. DUBOURDIEU	 Mme LARTIGAU EXCUSEE	 M. GUILLEMIN
 Mme VERGELY EXCUSEE	 M. LAMIABLE	 Mme BROUSTAUT	 M. SEGUIER
 M. BOUCAU EXCUSEE	 Mme MESPLET	 M. MALARIK	 Mme VERDIERE BARGAOU
 Mme RABAUD FAVEREAU	 M. STETIN	 Mme LOUPE SEIXO	 M. JANOT
			 M. ZARZUELO EXCUSEE

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture, le et de la publication le
A DAX, le 20/03/2024



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20240321-20240320-8-DE
Date de réception préfecture : 22/03/2024

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents31.....
 Nombre de suffrages exprimés35.....

VOTES BP 2024 DES BUDGETS ANNEXES

BUDGET ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

VOTES : Pour28.....
 Contre0.....
 Abstentions7.....

BUDGET DES FETES

VOTES : Pour28.....
 Contre0.....
 Abstentions7.....

BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

VOTES : Pour28.....
 Contre0.....
 Abstentions7.....

BUDGET BOUES THERMALES

VOTES : Pour28.....
 Contre0.....
 Abstentions7.....

BUDGET EAU THERMALE

VOTES : Pour28.....
 Contre0.....
 Abstentions7.....

Date de convocation : le 07/03/2024

Présenté par le Maire, M.DUBOIS

Délibéré par le Conseil municipal réuni en session ordinaire

A DAX, 20/03/2024



Accusé de réception en préfecture
 040-21400887-20240321-20240320-8-DE
 Date de réception préfecture : 22/03/2024